

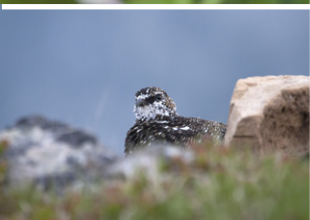
Ma passion devenir guide naturaliste



Stage dans le Vercors les 25, 26, 27 et 28 mai 2017

Passionnée de protection de la nature, l'équipe Mille Traces vous fait partager 20 ans d'expérience d'encadrement d'activités. Etre guide naturaliste c'est aussi agir en sentinelle de l'environnement.

Les échanges, les expériences de chacun et les anecdotes vous apporteront un fabuleux enrichissement à mettre au service de notre planète.



Photos : Rémi Collange

www.mille-traces.org
contact@mille-traces.org

Tél./fax: 04-75 48 13-77

0000



Ma passion devenir guide naturaliste



Lieu, date, public

Saint-Agnan en Vercors (26420)

Personnes en reconversion, jeunes diplômés d'animation nature.

Programme du stage

Ce programme est donné à titre indicatif et non contractuel. Il pourra être modifié en fonction de la météo ou pour toute autre raison jugée nécessaire par l'association Mille-Traces.

• Jour 1 / objectif : donner, aux stagiaires, une idée précise du cadre de travail d'un guide naturaliste.

Matin : Accueil, présentations, précisions sur le cadre législatif, et l'éthique.

Après midi : Sortie avec guide naturaliste, exemple d'un professionnel.

• Jour 2 / objectif : expliciter le savoir-faire du guide naturaliste.

Matin : Les autres activités du guide naturaliste : suivi d'espèces, interprétation, conférences, ateliers etc.

Après midi : sortie de terrain. Quelles attentes du public pour transmettre les connaissances naturalistes ? Découverte des « trucs et astuces » d'encadrement. Échanges de témoignages d'expériences.

• Jour 3 / objectif : mise en situation.

Matin : atelier préparation de sorties par les stagiaires.

Après midi, les stagiaires se mettront en situation d'animation lors d'une sortie avec le soutien des formateurs et du matériel pédagogique. Bilan, analyse et synthèse en fin d'après-midi.

Soirée : la protection de l'environnement dans les sorties nature.

• Jour 4 / objectif : les outils du guides naturalistes

Matin : présentation d'outils de terrain et d'outils utiles en cas de mauvais temps

Après midi : Bilan, départ.

En cas de mauvais temps

Si la météo est contre nous, nous vous proposerons d'étendre ce stage aux domaines plus larges de l'animation nature. Vous pourrez découvrir les outils pédagogiques de Mille-Traces tels que : les jeux, les expositions, les documents papier, les outils d'animation, les ateliers d'animation nature ... En un mot : 20 ans d'expériences à vous faire partager.

Formalités administratives

L'inscription définitive au stage est enregistrée par l'association, à réception des pièces suivantes :

- Fiche d'inscription remplie et signée
- Chèque d'acompte du séjour
- Bulletin d'adhésion à Mille-Traces avec chèque de versement
- Le solde est à régler au début du stage

Informations générales

Accès et transport :

Le transport est à la charge des stagiaires. Dans la mesure du possible, un regroupement des participants peut être effectué en gare de Valence. Contacter l'association la semaine précédant l'arrivée pour tous renseignements. Nous vous communiquerons dès que possible les coordonnées des participants pour un éventuel covoiturage.

Assurance :

Les participants à nos stages sont couverts par une assurance qui garantit les risques matériels, corporels et la responsabilité civile par l'adhésion à notre association.

Annulation :

L'annulation venant de l'association est suivie du remboursement à l'avance. Le stage sera maintenu à partir de 6 participants.

En cas d'annulation du participant moins de 15 jours avant le début du stage, l'acompte ne sera pas remboursé.

Conditions de participation et coût

Coût pédagogique 60 euros/jour/personne.

Hébergement et pension complète pour les 3 jours possible(sur)demande : 50 euros/jour/personne.

0000